



15 février 2017

«L'éthique c'est l'effort pour rendre le tragique un peu moins tragique» Eric Fiat, philosophe
«L'éthique n'est pas de choisir entre blanc et noir mais entre gris et gris.» Paul Ricoeur, philosophe

Qu'est-ce que l'éthique ?

L'éthique est une partie de la philosophie qui envisage les fondements de la morale. C'est l'ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un. De manière négative donc, l'éthique n'est ni la loi qui elle-même définit les règles du vivre ensemble et qui se termine par une sanction, ni la déontologie qui est l'ensemble des règles s'appliquant à une profession, ni la morale qui se réfère plutôt à une communauté. (Larousse)

Les situations problématiques au plan éthique se situent dans des zones d'incertitudes juridiques ou réglementaires ou lorsque des logiques de valeurs contradictoires sont à l'œuvre.

Fonctionnement du groupe d'Appui Ethique au sein du Centre Hospitalier de NIORT

Depuis le 4 mars 2016, le groupe d'appui éthique est réactivé avec la volonté de mener des actions autres que l'organisation de cafés éthique. Le groupe se réunit ainsi le **vendredi en début de chaque mois de 13h à 14h au CID** (1^{er} étage bâtiment Direction Administration), avec des échanges pluri professionnels autour d'un thème défini pour confronter les points de vue.

Le 1^{er} trimestre 2017 a été consacré à la loi du 2 février 2016 sur la fin de vie.

Il en est ressorti les réflexions suivantes :

REFLEXION ETHIQUE AUTOUR DE LA LOI DU 2 FEVRIER 2016 CREANT DE NOUVEAUX DROITS EN FAVEUR DES MALADES ET DES PERSONNES EN FIN DE VIE*

- Sédation profonde et continue pour un patient dont le pronostic vital est engagé à court terme
 - *Qu'est-ce qu'une sédation profonde ? comment la pratique-t-on ?*
 - *Qu'est-ce qu'un pronostic vital engagé ? Qu'est-ce que le court terme ?*
 - *Comment évaluer la souffrance psychique ?*
 - *En fin de vie, comment renforcer le lien relationnel d'échanges avec la famille ? Quelle communication avec un patient sous sédation ?*
- Place des directives anticipées et de la personne de confiance

- Dans quelles situations amener le patient à réfléchir à la rédaction de directives anticipées et au choix d'une personne de confiance ?
 - Comment présenter au patient ce qu'est une personne de confiance ?
 - Quelles difficultés peuvent se présenter si le patient a écrit des directives anticipées ou a choisi une personne de confiance ?
 - Question de la représentativité de la personne de confiance vis à vis de la famille
- Rôle du médecin traitant pour la désignation de la personne de confiance et la rédaction de directives anticipées
 - Nutrition et hydratation artificielles : arrêt possible en fin de vie

Pour aller plus loin ensemble

DIFFUSIONS VIDEO DE LA CONFERENCE DU 4 FEVRIER 2016 SUR LA FIN DE VIE

Mardi 28 mars 2017 de 14h30 à 16h30

Ou

Jeudi 1^{er} juin de 18h à 20h

amphithéâtre de l'IFSI

Renseignements auprès de la

Formation Continue formation.continue@ch-niort.fr

Direction des Affaires Médicales pour les Praticiens

dam@ch-niort.fr



***Personnes qui ont participé à la réflexion sur la loi du 2 février 2016 :**

Mme ALBERT Johanna – Cadre de Santé – Urologie-Néphrologie

M. le Dr AVARGUEZ Patrick – Chef de Service – E.M.S.P. – U.S.P.

Mme BARREAU Marie-France – Directrice de la Clientèle, de la Qualité, de la Prévention des Risques et des Actions Sociales

M. BERNIER Dominique – Responsable – Formation Continue

Mme BOIZUMEAU Isabelle – Cadre de Santé – CAPeHpsy Gâtine

Mme le Dr BOUCHAUD Corinne – Praticien Hospitalier – U.S.P.

M. FAUCHER Eric – Cadre de Santé – Réanimation

Mme le Dr GAUVIN Eléna – Praticien Hospitalier – Réanimation

Mme HILL Charlotte – I.D.E – psychiatrie

Mme JOSPEH-HENRI Nadine – Chargée de la Cellule Juridique

Mme MAGNANT Martine – Cadre Formateur – I.F.S.I.

Mme RABAULT Patricia – cadre de Santé – E.M.S.P – U.S.P.

Mme le Dr SECHET Anne – Chef de Service – Néphrologie-hémodialyse

Mme VINA Cloé – Adjoint des Cadres – U.P.J.M.